**Checklist de vos mesures de sécurité - Gouvernance des données**

* Définissez un identifiant (login) unique à chaque utilisateur.
* Adoptez une politique de mot de passe utilisateur conforme aux recommandations de l’ANSSI.
* Obligez l’utilisateur à changer son mot de passe après réinitialisation.
* Limitez le nombre de tentatives d’accès à un compte.
* Définissez des profils d’habilitation.
* Supprimez les permissions d’accès obsolètes.
* Prévoyez un système de journalisation.
* Prévoyez les procédures pour les notifications de violation de données à caractère personnel.
* Utilisez des antivirus régulièrement mis à jour.
* Installez un « pare-feu » (firewall) logiciel.
* Faites des sauvegardes ou synchronisations régulières des données.
* Installez sans délai les mises à jour critiques.
* Stockez les supports de sauvegarde dans un endroit sûr.
* Mettez en œuvre des modalités d’accès spécifiques aux données archivées.
* Détruisez les archives obsolètes de manière sécurisée.
* Enregistrez les interventions de maintenance dans une main courante.
* Effacez les données de tout matériel avant leur fin d’utilisation ou leur destruction..
* Prévoyez les conditions de restitution et de destruction des données.
* Chiffrez les données avant leur envoi.
* Restreignez les accès aux locaux au moyen de portes verrouillées.
* Installez des alarmes anti-intrusion et vérifiez-les périodiquement.
* Proposez des paramètres respectueux de la vie privée aux utilisateurs finaux.
* Évitez les zones de commentaires ou encadrez-les strictement.